



NAPA Nouvelles des Aires Protégées en Afrique

News from African Protected Areas

N°93
Janvier 2016



Edito

Geoffroy MAUVAIS
Coordinateur du Papaco

Facebook

C'est le début d'année et comme chaque début d'année depuis que la NAPA existe (9 ans tout de même), je me suis dit qu'il fallait une note optimiste pour attaquer 2016.

Curieusement, un bon moyen d'être optimiste sur les aires protégées d'Afrique, c'est de parler d'autre chose.

Notre MOOC (cours ouvert à tous en ligne, voyez les précédentes NAPA si vous avez raté l'épisode) m'a récemment fourni un excellent sujet. Non pas le MOOC en lui-même, dont la prochaine NAPA fera un rapide bilan d'ailleurs, mais plutôt un des outils que nous avons utilisés : Facebook.

Avec plus de 3700 inscrits au MOOC, un forum très actif sur la plateforme de cours, beaucoup de questions, d'idées, d'initiatives... il nous est rapidement apparu la nécessité d'ouvrir une discussion un peu plus dynamique que de simples échanges de messages, décalés dans le temps. Les participants voulaient pouvoir se parler presque en direct, partager plus que des questions et nous aussi, on était avide de les connaître mieux.

Bref, nous nous sommes portés sur l'organisation de discussions au travers d'un groupe ouvert sur Facebook, le truc que tout le monde connaît et que je découvrais avec bonheur. Rien de tel que la nécessité pour se plonger dans pareil univers.

Bon, soyons franc, la plongée fut brève et ne nécessita point d'exercice d'apnée difficile. Dès notre deuxième « chat » avec nos amis moocers, mon compte fut bloqué par Facebook au prétexte, je cite, que je demandais que soient copiés des scripts java et que notre page ne servait qu'à faire la promotion de cadeaux. Pire, il semblerait que j'ai encouragé les connectés à cliquer pour de « faux prétextes », lesquels ne me furent pas exposés. La conclusion du message était sans appel : le compte ne sera réactivé sous aucun prétexte.

Facebook avait décidément très mal évalué mon profil : penser que je sais ce qu'est un « script java », c'est vraiment me faire beaucoup d'honneurs, moi qui ne sais même pas allumer un smartphone. Imaginer que je puisse faire des cadeaux gratuits à des centaines de gens, là, c'est quasi surréaliste. Quant aux fourbes intentions qui m'ont poussé à encourager tant de monde à cliquer (sur quoi, nul ne le sait), là je cherche encore mais j'imagine que mes intentions étaient tellement bien cachées qu'elles m'échappent à moi-même !

Evidemment, tout cela est risible. Ce que je fis : j'ai ri. Dommage pour les participants du MOOC, dommage pour la dynamique engagée... mais enfin, le compte supprimé, ce n'était pas bien dramatique.

Et puis j'ai réfléchi. Dans un monde où l'on n'existe plus si on n'est pas connecté, où des pans entiers de notre humanité tombent dans l'oubli au seul titre qu'ils n'accèdent pas à internet (et combien en Afrique en sont victimes au quotidien ?), je me suis dit que, certainement, nous vivons un moment dangereux. Qui sont ces gens qui créent des autoroutes de la communication, qui invitent tout le monde à s'y rendre et puis soudain, s'arrogent le droit de trier qui y reste ou non ? Quel est le sens

de tout cela (s'il y en a) ? Quelle est la stratégie derrière cela (car enfin, sans être paranoïaque, il y a bien une raison pour laquelle on est accepté ou rejeté). Vers où allons-nous si nous acceptons ces choix qui nous dépassent ? Quel futur construisons-nous ? Avec qui ? Contre qui ?

Ok, je sais bien que la disparition de mon compte Facebook n'a pas changé la face de la blogosphère. Les « jeunes » m'ont tout de suite dit de faire « comme tout le monde » : « crées-toi un compte avec une fausse identité ! ». Ah bon, parce qu'une fois caché, on a le droit d'envoyer des « scripts java » et de distribuer des cadeaux sous de faux prétextes ?

C'est décidément un monde très bizarre que nous nous préparons. Alors mon souhait est simple cette année : pourvu que 2016 soit une belle année, bien traditionnelle, faites de relations humaines franches, amicales et heureuses. Entre gens qui existent, se voient, se touchent, se parlent, s'écoulent. Et qu'elle nous libère des scripts java !

Excellente année 2016

Le papaco, c'est aussi sur :



Twitter = @Papaco_IUCN
(https://twitter.com/Papaco_IUCN)

Et sur :



Facebook = facebook /IUCNpapaco
(<https://www.facebook.com/IUCNpapaco>)



Douzième édition du Diplôme d'Université sur le renforcement des compétences en Gestion des Aires Protégées

du 18 avril au 10 juin 2016 à Ouagadougou, en collaboration avec l'UICN-PACO

Le Papaco organise, avec l'Université Senghor d'Alexandrie, une formation de 8 semaines sur la gestion et la gouvernance des AP du 18 avril au 10 juin 2016, à Ouagadougou (12^{ème} édition). Le renforcement des compétences s'inscrit comme une priorité pour la

conservation des parcs en Afrique de l'Ouest. Les outils de planification, de suivi évaluation, les méthodes de concertation et les normes juridiques ou techniques sont généralement méconnus des gestionnaires. Le but de cette formation est donc de doter les gestionnaires (et leurs partenaires) d'outils, et de compétences techniques et scientifiques spécifiques pour améliorer leurs modes de gestion des parcs et inscrire leur action dans la durabilité.

Au sortir de cette formation, les participants auront acquis les compétences prioritaires pour la gestion des aires protégées. Leurs compétences en planification, en suivi écologique, en résolution des conflits homme/faune, en conciliation et concertation locale seront renforcées. Leur connaissance des outils généraux (conventions, droit de l'environnement, instruments de gestion, normes, etc.) seront également améliorées, ce qui les rendra plus opérationnels pour proposer et réaliser des politiques de conservation.

L'ensemble de la formation est structuré en modules qui associent des cours théoriques et une sortie de terrain pour une mise en application des différents outils qui seront acquis. Cette sortie cible en particulier l'apprentissage de techniques de suivi écologique, d'inventaires, des notions de lutte anti-braconnage, de diagnostic de situations conflictuelles et d'identification des acteurs impliqués dans les conflits et la mise en place de cadres de concertation.

Le programme prévisionnel aborde les points suivants :

- Politiques de conservation et problématique de la gestion des aires protégées
- Evaluation et planification de la gestion des aires protégées
- Ecologie des écosystèmes tropicaux et notions biologie de la conservation
- Approches participatives et gestion de la biodiversité
- Suivi écologique, techniques d'inventaires faunistiques et notions de SIG
- Sortie de terrain et traitement de données
- Droit de l'environnement et développement durable en Afrique
- Economie de l'environnement

Ce programme de formation continue est destiné aux gestionnaires d'aires protégées des secteurs publics, parapublics et privés **d'Afrique de l'Ouest uniquement**. Elle s'adresse également à des cadres d'ONG ou d'associations œuvrant dans le domaine de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles renouvelables. Les candidats devront avoir une expérience professionnelle et avoir le niveau de bac+3 ou équivalent.

La formation se déroule à Ouagadougou (Burkina Faso). Elle est dispensée intégralement en français. La formation fera l'objet d'une évaluation et permettra, en cas de succès, l'obtention d'un Diplôme d'Université (DU) en « Gestion des Aires Protégées », délivré par l'Université Senghor.

La formation sera supervisée par divers formateurs, disposant d'une solide expérience des aires protégées en Afrique et de la formation. Ils seront appuyés sur place par le Programme Afrique du Centre et de l'Ouest de l'UICN (PACO).

La formation est prise en charge par la **Fondation MAVA**. Cette prise en charge couvre les frais de formation, l'hébergement et l'alimentation, le transport (sous conditions), une allocation pour menues dépenses, une assurance, pour toute la durée de la formation.

Candidature et sélection des candidats

Les candidats seront sélectionnés sur dossier à compléter sur internet à l'adresse suivante :

<http://continue.senghor.refer.org>

Toutes les rubriques demandées devront être soigneusement complétées par les candidats. Après validation de la première partie du questionnaire, les candidats sont également priés de joindre en ligne une photographie (formatation JPG ou PDF) et une autorisation de leur employeur le cas échéant (format PDF). Tout dossier adressé par courriel ou par télécopie n'est pas recevable.

Date limite d'inscription : 20 février 2016

Contacts

Catherine GURGUENIAN, Secrétaire Exécutive, Département Environnement, Université Senghor Alexandrie, Egypte

@ : environnement@usenghor-francophonie.org

Bora MASUMBUKO, Chargée de programme à l'UICN-PACO, Ouagadougou, Burkina Faso.

@ : bora.masumbuko@iucn.org

Arsène SANON : Chargé de programme à l'UICN-PACO, Ouagadougou, Burkina Faso.

@ : arsene.sanon@iucn.org



Paroles d'acteurs : enjeux de conservation et société civile africaine

Ce recueil, préfacé par Nicolas Hulot, et financé par le Papaco, réunit 19 interviews de responsables d'ONG de conservation réalisées entre 2013 et 2015. Il donne la parole à des acteurs de 9 pays d'Afrique centrale et occidentale engagés sur le terrain pour la mise en œuvre d'initiatives concrètes de protection de la biodiversité et de lutte contre les changements climatiques. Ces acteurs sont partenaires de l'UICN-PACO (programme aires protégées et biodiversité) dans le cadre du Programme de Petites Initiatives (PPI) et du projet Gestion des territoires de conservation en Afrique de l'Ouest (TC-AO), tous deux financés par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM). Pour en savoir plus, contacts : thomas.bacha@iucn.org, arsene.sanon@iucn.org et clementine.laratte@iucn.org

Ci-après quelques extraits du recueil, disponible en téléchargement :

(lien http://cmsdata.iucn.org/downloads/tcao_ppi_local_partners_interviews_2015_11_22.pdf)

Egalement en ligne sur www.papaco.org

1 - Aristide KAMLA, président de l'ONG AMMCO - Cameroun



Aristide, vous êtes un jeune chercheur travaillant sur le littoral camerounais sur la conservation des mammifères marins.

Vous intervenez également sur le lac Ossa, Aire Protégée où AMMCO mène un projet de conservation des lamantins. Quelles sont selon vous les principales menaces pesant sur cette espèce à l'heure actuelle ?

Les lamantins d'Afrique sont menacés dans la plupart des pays de leur aire de distribution. Les menaces directes sont principalement la chasse et les captures accidentelles. Ils sont indirectement affectés par la fragmentation de l'habitat et la pollution. Dans le lac Ossa, les mauvaises pratiques comme l'obstruction des couloirs de déplacement avec des filets favorisent les risques

de prises accidentelles, particulièrement des veaux, plus vulnérables. En outre, les lamantins du lac Ossa sont aussi indirectement affectés par la pollution agro-industrielle causée dans le bassin versant du lac et qui dégrade progressivement la qualité de leur habitat.

Selon vous, quelles principales contraintes empêchent, à l'heure actuelle, de développer des actions efficaces de conservation des mammifères marins, sur le littoral camerounais ?

La conservation des mammifères marins au Cameroun est entravée par le déficit de données disponibles sur la distribution et la taille des populations, les dynamiques de migration et les interactions avec les populations humaines. Ceci est dû au faible nombre de chercheurs spécialisés mais aussi à l'absence de moyens logistiques et financiers permettant de travailler sur la question. En l'absence de ce type de données, il est difficile de prendre des décisions de conservation efficaces permettant la gestion effective et durable de ces espèces.

Dans un pays tel que le Cameroun, aux besoins socio-économiques nombreux, la priorité est actuellement donnée aux actions de développement et le budget national alloué à la conservation de la faune est encore relativement faible. Au sein même de cette enveloppe, la priorité est donnée aux AP et à la conservation de la faune terrestre. Les mammifères marins font encore l'objet de trop peu d'attention, le soutien est faible, ce qui rend difficile de mener des actions de conservation appropriées sur ce sujet.

Dites-nous un mot sur vos activités...

Comme dit précédemment, les données sur la distribution des mammifères marins au Cameroun sont encore très limitées pourtant, les mammifères marins font face à de sérieuses menaces.

Sans un suivi systématique et efficace, des populations pourraient progressivement disparaître et nous cherchons actuellement à contrer ces menaces.

Notre but principal est d'accroître les connaissances scientifiques sur les mammifères marins au Cameroun afin d'améliorer leur conservation.

Dans nos premières tentatives en vue de pallier au déficit de données écologiques, nous avons établi en 2012 un réseau de suivi de pêcheurs appelé SIREN, constitué d'environ 30 pêcheurs locaux travaillant le long de la côte camerounaise. La

collaboration a été fructueuse et grâce aux collectes de nos partenaires locaux, nous avons pu recueillir un certain nombre d'observations de mammifères marins et de carcasses par fiches ou appels téléphoniques. Cela ne permettait néanmoins pas l'enregistrement des coordonnées GPS, de la date et d'éventuelles photos permettant d'identifier l'animal. De plus, le remplissage des fiches était coûteux en temps pour les pêcheurs.

D'où l'idée de créer l'application Smartphone SIREN. Celle-ci permet aux pêcheurs et autres utilisateurs de facilement collecter des données d'observations, est disponible gratuitement en version française et anglaise et des Smartphones contenant l'application ont été remis à 15 des pêcheurs du réseau. L'application permet entre autres aux utilisateurs de collecter les données d'observations d'animaux aquatiques telles que la date, la position GPS, des photos, le nom de l'espèce, l'habitat, le comportement et l'état de l'animal. Les données collectées sont stockées dans la mémoire du téléphone qui, dès que connecté à internet, les télécharge automatiquement dans un serveur et les affiche sur notre carte interactive en ligne. Un système de vérification de la qualité des données a également été mis en place au sein de notre équipe. Ce processus de collecte participative permet d'impliquer les pêcheurs, d'en faire des acteurs directs de la conservation.



Dans les mois à venir, nous souhaitons commencer des recherches sur les pêcheries côtières du Cameroun, afin d'évaluer les efforts de pêche et l'impact de cette activité sur la mégafaune aquatique, toujours dans le même objectif final.

Par ailleurs, nous avons récemment mené des activités d'éducation environnementale permettant à près de 450 élèves vivant autour du Lac Ossa de mieux connaître le lamantin ainsi que cette réserve.

Avant l'activité, seuls 36% savaient que le lamantin était menacé. Après notre action, ce pourcentage a plus que doublé, permettant un changement de perception de la jeunesse. Nous comptons à nouveau sensibiliser environ 800 élèves au cours de l'année scolaire à venir.

En tant que chercheur, quelles recommandations feriez-vous aux décideurs et pouvoirs publics afin de parvenir à mieux protéger les espèces marines menacées vivant au Cameroun ?

Mes recommandations seraient d'appuyer la mise en place d'une institution de biologie marine incluant un département de recherche sur les mammifères marins, de soutenir la création de plusieurs Aires Marines Protégées (AMP) ainsi que leur gestion effective, de prendre des mesures permettant de contrôler la pêche industrielle et semi-industrielle afin de limiter les prises intentionnelles ou accidentelles de dauphins et autres espèces marines menacées. Plus globalement, ma recommandation serait de faire de la conservation des mammifères marins une vraie priorité nationale, notamment à travers l'allocation de ressources financières, logistiques et administratives sur le sujet.

Pour conclure, outre un soutien financier, qu'attendez-vous de vos collaborations avec vos partenaires techniques et financiers ?

AMMCO attend de ses partenaires qu'ils l'aident à porter auprès du gouvernement et du grand public un message sur le risque associé au faible statut de protection des mammifères marins. AMMCO a également besoin de renforcer les capacités techniques de son staff en matière de recherche scientifique, de science citoyenne et de stratégies de plaidoyer.

A cet effet, une mise en réseau avec d'autres institutions ayant une expertise avérée dans notre domaine pourrait permettre de rapidement développer et consolider nos capacités.

En outre, un appui logistique serait d'une grande utilité. Nos activités sont trop régulièrement freinées par le manque de matériel adapté à la recherche en milieu aquatique.

Pour finir, pourquoi ne pas envisager un soutien de la part du secteur privé, notamment dans le domaine de la téléphonie mobile, à travers un octroi de forfaits internet mobile aux pêcheurs partenaires de notre réseau...



2 - ALPHONSE M. VALIVAMBENE, SECRETAIRE GENERAL DU RESEAU POUR LA CONSERVATION ET LA REHABILITATION DES ECOSYSTEMES FORESTIERS - RDC

Premier parc africain, créé en 1925, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1979 puis sur la liste des biens en péril en 1994, le Parc national des Virunga fait face à des menaces importantes. Quelles sont-elles et quelles en sont les raisons ?

Le PNVi subit des pressions relativement « classiques » pour une AP africaine où la densité démographique atteint parfois 400 habitants par km² en périphérie. Nous assistons ainsi à la pratique d'activités anthropiques à fort impact telles que la carbonisation, la déforestation liée à l'agriculture itinérante sur brûlis, le braconnage. L'envahissement des terres par des populations en conflits avec les services de conservation, notamment pour des raisons historiques et sur des aspects fonciers, est également problématique.

Ce n'est hélas pas tout. La RDC fait partie des pays africains où les droits des populations locales et l'intégrité des AP sont menacés par les industries extractives. Ainsi, depuis maintenant deux ans, le lac Edouard, à l'intérieur même du PNVi, est directement visé par des activités d'exploration pétrolière menées par la compagnie pétrolière SOCO.

Les ressources halieutiques de ce lac représentent la plus importante ressource pour de très nombreuses familles, plus de 265.000 personnes vivant autour de celui-ci. Il constitue localement un héritage, un patrimoine et la bonne santé de cet écosystème conditionne la survie de ces populations.

La richesse écologique des Virunga fait donc à la fois sa force mais également sa faiblesse. Elle est à l'origine de multiples pressions, dans un contexte de recherche de rente associée à une situation globale de mauvaise gouvernance.

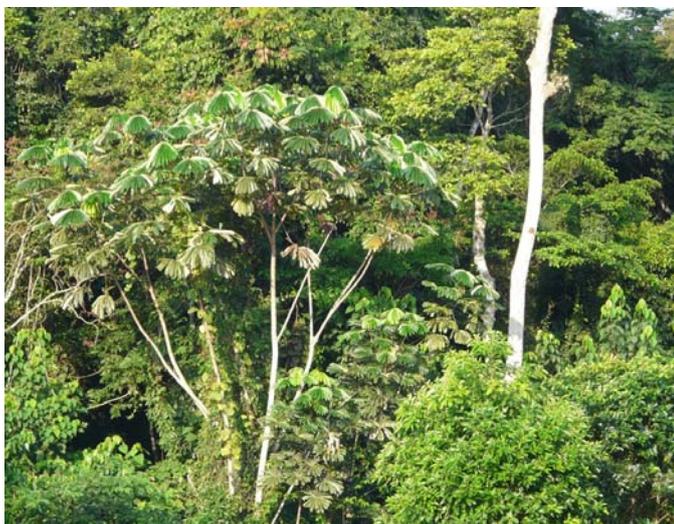
Les défis semblent énormes... Dans ce contexte, quelle place doit selon vous tenir la société civile congolaise ?

Les défis sont effectivement énormes ! Selon moi, nous devons viser la durabilité écologique, économique et sociale. En bref le développement durable... Dans notre contexte, cela sous-entend travailler prioritairement sur l'amélioration de la gouvernance, notamment via l'appui à l'application des lois, la lutte contre l'impunité et la promotion des activités communautaires.

Un modèle économique durable doit se baser sur des activités bénéficiant directement et prioritairement aux populations les plus vulnérables et le développement de l'industrie touristique et de la pêche durable me paraissent dans ce sens assez prometteur.

Il faut tout faire pour parvenir à créer un modèle où le PNVi devient moteur d'un développement durable et inclusif et où l'existence même du parc n'est plus ressentie comme une contrainte par les communautés locales, mais bien comme une opportunité extraordinaire. C'est ainsi que celles-ci deviendront des alliés de la conservation, permettant de contrer les menaces évoquées plus haut.

Les aspects de cohabitation pacifique entre AP et population locales et de gestion participative me paraissent également importants, la paix sociale restant une question primordiale dans la région.



La mise en oeuvre d'un projet d'exploration pétrolière dans le plus vieux parc d'Afrique dans ce sens très grave, dangereux et remet directement en cause cela, particulièrement les droits économiques, sociaux et culturels des communautés.

L'exploitation des ressources naturelles dans le Nord Kivu a jusqu'alors été à l'origine de nombreux conflits et souffrances et je pense qu'il revient à tous les acteurs de la société civile de rappeler à notre gouvernement la nécessité de

travailler en suivant ces principes et en s'inscrivant dans la vision de l'Alliance Virunga.

Pour paraphraser le directeur provincial de l'ICCN, M. DE MERODE, perdre les Virunga reviendrait à perdre tous les parcs congolais où il est possible de trouver du minerai et du pétrole. Le combat en cours est primordial.

C'est dans ce contexte que le réseau CREF naît en 2003 à Goma. En tant que coordinateur, quelle est votre vision et la raison de votre engagement ?

De par ma formation de technicien en développement, j'ai rapidement été amené à travailler sur le terrain avec les communautés. Ce paradoxe d'une région très riche en ressources naturelles combiné à une situation d'extrême pauvreté et de vulnérabilité des populations m'a immédiatement choqué.

Cette situation trouve selon moi ses origines dans une mauvaise gouvernance empêchant une gestion des biens publics, tels que ce parc, dans une optique de maximisation du bien-être du plus grand nombre de congolais possible. Face à ces enjeux systémiques, il m'a semblé difficile d'envisager changer les choses par une approche individuelle, isolée et j'ai souhaité aider à mobiliser toutes les énergies positives au sein d'un cadre structurant, expliquant ma volonté de m'impliquer dans la création du Réseau CREF en collaboration avec d'autres acteurs.

Celui-ci est une plate-forme thématique de 29 OSC actives dans la gestion des ressources forestières et la promotion des droits des communautés au Nord Kivu. Il constitue un cadre de concertation multi-acteurs et un outil de lobbying, plaidoyer et renforcement des capacités de ses organisations membres. Celles-ci prônent des valeurs de transparence, solidarité, amour du travail bien fait et promotion du genre et de l'équité.

De manière opérationnelle, nos objectifs stratégiques sont d'appuyer techniquement les membres, défendre leurs intérêts stratégiques dans le secteur de la gestion durable des ressources naturelles et favoriser les synergies. Nous mettons un accent particulier sur le renforcement de la gouvernance associative de nos membres, notamment à travers un système d'audits annuels des organisations et sommes en train de créer un système d'information et de documentation permettant de capitaliser sur la situation au Nord Kivu.

Qu'attendez-vous de vos partenariats avec des acteurs techniques et financiers extérieurs à la région ?

Nos partenaires doivent continuer leur travail de plaidoyer et trouver des stratégies pour garantir sur le long terme la sécurité des défenseurs environnementaux. Dans notre contexte, protéger la Nature, défendre les droits des communautés et plus globalement une bonne gouvernance de l'exploitation des ressources naturelles nécessite une prise de risque de plus en plus importante, aussi bien au niveau des organisations qu'individuellement, plusieurs de nos membres étant régulièrement menacés et parfois évacués de la région pour des questions de sécurité.

La communauté internationale doit jouer un rôle important pour s'assurer que l'ensemble des parties prenantes, particulièrement les multinationales opérant en RDC, respectent les droits humains et environnementaux et plus globalement les cadres légaux congolais et directives internationales.

Il est important de veiller à ce que la marge de manoeuvre de la société civile locale ne soit pas réduite, afin qu'elle puisse continuer à jouer son rôle de garde-fous.



Quelles sont vos perspectives et priorités d'actions pour les mois et années à venir ?

Continuer à tout faire pour informer le monde sur la situation dans les Virunga, ce qui s'y joue actuellement. Un déclassement de l'AP serait une véritable catastrophe à tous points de vue, et nous devons continuer notre mobilisation collective contre cette éventualité.

Informer les communautés sur les enjeux en cours dans la région, dans le même temps faire remonter leurs positions et avis est également une priorité continue, tout comme jouer notre rôle

de porte-parole. La prise de décision doit être inclusive et à nouveau, nous touchons à des aspects de gouvernance, qui est selon moi le cœur même du problème, l'aspect sur lequel nous devons focaliser notre travail si nous souhaitons parvenir à réellement changer la donne.

**Plus d'info : www.papaco.org
Rubriques publications**

Quelques nouvelles du parc national d'Arly (Burkina Faso)

Par Georges Namouano – gestionnaire du parc

Enfin ça y est, il est né. Oui, c'est bien du parc national d'Arly, au Burkina Faso, dont nous parlons. Il est né parce qu'il a son acte de création officiel, il est né parce qu'il s'est agrandi avec cet acte officiel de création, enfin il est né parce que désormais il est classé officiellement dans la catégorie II de l'UICN.

Au Burkina Faso, s'il y a une entité naturelle qui est bien connue, tant au niveau national qu'international, c'est bien le parc d'Arly, connu de par sa géographie, sa géologie et bien évidemment sa diversité floristique et faunistique.



Falaise Gobnangou à l'intérieur du parc

Il est aussi connu de par sa culture et parce qu'il fut une des réserves de faune de l'Afrique de l'Ouest les plus visitées dans les années 70 et 80.

L'appellation « **Parc National** » date en fait de la fin des années 70 (sans qu'un acte officiel de création n'existe), suite à une fusion imaginaire (sans document y relatif) des réserves totales de faune d'Arly (76 000ha) et de Madjoari (17 000 ha),

elles-mêmes créées respectivement en 1954 et en 1970.



Anciens greniers au flanc de la falaise Gobnangou

Le gouvernement du Burkina Faso vient donc d'officialiser la création du Parc National d'Arly d'une superficie de 217 950 ha à travers l'adoption d'une loi, en juillet dernier, qui fut promulguée par décret du Président du Faso le 27 juillet 2015. Cela a été possible grâce à l'adhésion des communautés locales des trois communes riveraines (Logobou, Tambaga et Madjoari) qui ont participé activement aux différentes consultations villageoises pour définir les limites du parc et les droits d'usage qui leur sont reconnus.



Hippotragus equinus koba

Pourquoi autant de temps pour la création officielle du parc ? A l'époque de sa « création », il aurait suffi que le gouvernement décide de sa création, sans aucune consultation avec les populations, sans dépense et sans se faire interpellé par qui que soit (Régime d'exception aidant). Peut-être que ce n'était pas une priorité ou bien l'essentiel n'était pas d'avoir le document de statut de parc, mais plutôt de disposer des moyens pour assurer sa gestion. L'un dans l'autre il fallait tout de même que

le parc ait son acte de naissance. Il n'est jamais tard pour bien faire et il était temps.



Association de Grues et Jabiru

La création du parc national d'Arly intervient dans un contexte mondial marqué par les questions de bonne gouvernance des aires protégées, leur résilience et l'adaptation aux changements climatiques, le financement durable et surtout tenant compte de populations de plus en plus exigeantes. Elle intervient également dans un contexte de recrudescence du braconnage sur des espèces phares comme l'éléphant, d'accaparement des terres pour l'agro-business, de destruction des espaces naturels par l'exploitation minière, l'aménagement des barrages hydro-électriques et des routes, etc. Le Burkina Faso réaffirme donc dans un tel contexte sa volonté manifeste à contribuer à la préservation globale des ressources biologiques et son respect vis-à-vis des engagements pris au niveau international, en matière d'environnement.



Syncerus caffer brachyceros

Pour la petite histoire du nom « Arly »

Pour certains, « Arly », ou « Arli », provient du mot Haoussa « Wargo » pour désigner la mousse qui tapissait le fond des pirogues des premiers

pêcheurs de la localité. Ce nom fut donné par la suite à la rivière dans laquelle ils pêchaient. Pour d'autres « Arly » proviendrait du mot Gourmatchéma « Anrli » qui veut dire « faire glisser » la pirogue. Ceci en rapport avec les premiers pêcheurs qui faisaient glisser leurs pirogues dans la rivière pour les parties de pêche.

Le Parc National d'Arly est situé au cœur du complexe écologique W-Arly-Pendjari, appelé communément complexe WAP. Le complexe WAP d'environ 3 millions d'ha est situé à cheval entre la République du Bénin, le Burkina Faso et la République du Niger. Sa valeur écologique n'est plus à démontrer, il abrite presque toutes les espèces de grands mammifères de la savane Ouest africaine ainsi que les grands carnivores (lion, léopard, guépard, hyène...).

Références :

1. Loi N°042 - 2015/CNT du 02 juillet 2015, portant constitution du Parc National d'Arly ;
2. Décret N°2015 - 916/PRES-TRANS du 27 juillet 2015 promulguant la loi n°42-2015/CNT du 02 juillet 2015 portant constitution du Parc National d'Arly.



La Tour du Valat recrute un(e) chargé(e) de recherche (sénior)

La Tour du Valat est une fondation privée dédiée à la recherche et à la conservation des zones humides méditerranéennes. Fondée en 1954

par le Dr Luc Hoffmann et basée en Camargue, elle est à la pointe dans plusieurs domaines : la recherche multi-disciplinaire, l'établissement de ponts entre science, gestion et politiques publiques, les plans de gestion... Elle possède une expertise scientifique reconnue internationalement, et elle apporte des réponses pratiques aux problèmes de conservation.

Avec un domaine de 2 600 ha, elle dispose d'équipements de laboratoires, de terrains d'expériences et de bureaux, au cœur d'une zone humide emblématique. Elle a développé de nombreux partenariats aux niveaux local, national et international. L'équipe de recherche de la **Tour du Valat** travaille en étroite collaboration avec plusieurs centres de recherche nationaux et internationaux, notamment les équipes voisines des universités et du CNRS de Montpellier et de Marseille, l'Institut Edward Grey (Oxford), la Station biologique de Doñana (CSIC, Séville), etc....

La Tour du Valat développe le projet « Observatoire des zones humides méditerranéennes » qui est conçu comme un outil d'aide à la décision développé dans le cadre de l'initiative MedWet, et de la Convention de Ramsar. A partir d'une série de thèmes et d'indicateurs,

l'Observatoire produit des synthèses sur l'état et les tendances des zones humides méditerranéennes, analyse les causes des changements et leurs conséquences en termes de biodiversité et de services rendus (<http://medwet.org/fr/publications/>). Il travaille à l'échelle méditerranéenne avec une déclinaison aux niveaux sous régional, national, voire local. Les décideurs politiques sont la cible principale du transfert.

La **Tour du Valat** emploie environ 70 personnes, dont 10 chargé(e)s de recherche et une dizaine de doctorants/étudiants.

Plus de détails sur la **Tour du Valat** sur : <http://www.tourduvalat.org/>

La Tour du Valat recherche un(e) Chargé(e) de recherche (senior) pour développer son projet Observatoire des zones humides méditerranéennes.

La tâche principale sera de développer un programme de recherche et de transfert dans le cadre de l'Observatoire et plus particulièrement **sur la thématique des services écologiques.**

Le(a) candidat(e) devra montrer :

1. Une expertise approfondie et reconnue dans le domaine des services écologiques. Cette expertise sera appuyée par des publications scientifiques internationales sur le sujet ;
2. Une capacité d'analyse et de synthèse, ainsi que de très bonnes qualités rédactionnelles en français et en anglais pour des publics divers ;
3. Un leadership, un très bon relationnel et une capacité d'animation d'équipe ;
4. Une capacité à lever des fonds pour la mise en oeuvre du projet.

Le candidat retenu devra posséder :

- Un doctorat sur un sujet approprié ;
- Une solide expérience en recherche et en financements pour la recherche ;
- Un intérêt confirmé pour la recherche appliquée et la conservation ;
- Une bonne capacité de rédaction en français et en anglais.

Les compétences suivantes sont également recherchées :

- Une connaissance du contexte méditerranéen ;
- Une connaissance des problématiques liées à la conservation des zones humides ;
- La maîtrise de langues autres que le français et l'anglais, notamment arabe, espagnol, ...

Rémunération: en fonction de l'expérience selon la grille de la CCNA.

Lieu de travail : Tour du Valat, Camargue, France, avec des déplacements occasionnels à l'étranger, principalement dans le bassin méditerranéen.

Date de prise de poste : poste disponible immédiatement

Comment postuler :

Envoyer le dossier de candidature à daubigney@tourduvalat.org (ref: TdV-2015-OZHM) avant le **10 janvier 2016**, avec :

- une lettre de motivation;

- un curriculum vitae;
- une liste de publications;
- une proposition de programme de recherche (2 pages max);
- les noms et coordonnées (avec adresses e-mail) de trois références, dont un employeur récent.

Les candidats présélectionnés seront convoqués pour un entretien fin janvier 2016. Une courte présentation sur leurs recherches et sur leur proposition de programme devra être faite devant le comité de sélection. Les frais de déplacements pourront être remboursés sur demande.

Pour toute question sur le processus de soumission de candidatures, merci de vous adresser à Florence Daubigney (daubigney@tourduvalat.org.)



Birdlife recrute un chargé de politique marine en Afrique. Le descriptif du poste est disponible sur : <http://www.birdlife.org/job/africa-marine-policy-officer> .

La date limite de soumission est le **9 janvier 2016**



WCS recrute un directeur de projet pour le parc de Conkouati Douli au Congo

Conkouati-Douli National Park (CDNP) is the most ecologically diverse national park in the Republic of Congo, spanning 5,050 square kilometers from the Atlantic coast to inland mountain and savannah. Habitats range from beaches, littoral forest, mangroves, large lagoons and inland lakes surrounded by wetland forests to a mountain chain with dense tropical forest. CDNP has been managed by the Ministry of Forest Economy and Sustainable Development (MEFDD) in partnership with WCS since 2000, just after its creation. A focus on building up protection efforts and management capacity and infrastructure, has transformed the park into one teaming with wildlife 15

years after its creation, rendering CDNP a growing tourist destination and an important conservation success story in Central Africa. The WCS project director reports to the WCS-Congo Country Director and works closely with the Congolese government appointed representatives to coordinate conservation activities in CDNP and surrounding landscape. The Project Director is based in the field, living permanently on-site at the park headquarters, in Conkouati Douli NP. The general responsibilities will be:

- Manage the day to day operations of the Project in collaboration with associated Ministry staff
- Assist government counterpart with development and oversight of protection strategy (including terrestrial and marine ecoguards), research program (including annual turtle monitoring), socio-economic outreach, and tourism development
- Implementation of annual work plans and budgets
- Assure that all contracts, accords and conventions related to the park are followed.
- Build and maintain relationships with Government and Community partners, and other key stakeholders
- Ensure recruitment, training, mentoring, and management of project staff.
- Work with cross-border partners to assess cross-border threats
- Identify potential funders and develop proposals to secure funding for the Conkouati Douli Project
- Assist the Project Administrator to arrange purchasing, logistics, monthly payroll, and other administrative activities.

Qualification requirements:

- MSc or PhD in Conservation Biology, Ecology or related field + at least 5 year experience conducting or overseeing a conservation project in Africa
- Proven ability to work with national and local organizations + experience working in Africa.
- Good communication skills, both written and verbal. English & French required.
- Effective “roll up the sleeves” work ethic, with attention to detail.

Interested candidates should apply by sending an application letter and CV together with the names and contact information of three referees to the addresses below not later than **January 30th, 2016**. Please include “WCS Project Director, Conkouati Douli National Park” in the subject line of your email addressed to: africaapplications@wcs.org with a copy to apokempner@wcs.org

NAPA – CONTACTS

geoffroy.mauvais@iucn.org
beatrice.chataigner@iucn.org
marion.langrand@iucn.org

Programme Aires Protégées d'Afrique & Conservation – PAPACO
Chargée de programme PAPACO
Chargée de programme PAPACO

www.papaco.org et www.iucn.org

Les opinions exprimées dans cette lettre ne reflètent pas nécessairement celles de l'UICN